

URBANISME-HABITAT Secrétariat

De: _URBANISME-HABITAT Secrétariat
Envoyé: mardi 10 décembre 2024 17:16
À: 'tcn.legale@orange.fr'; 'tcn.legale@wanadoo.fr'
Objet: Annonces légales : avis enquête publique le 13/12 + le 10/1
Pièces jointes: Avis EP - PA St Jacques.pdf

Madame, Monsieur, bonjour,

Je vous remercie de bien vouloir faire paraître dans la rubrique « annonces légales » de votre édition du 13 décembre et celle du 10 janvier l'avis ci-joint.
La facture correspondante sera à adresser à :

Ville de Besançon
Service Finances pour département urbanisme
2, rue Mégevand
25 034 Besançon Cedex

et de préciser l'objet « EP PA Cour d'honneur Saint-Jacques »,

Je reste disponible pour tout renseignement complémentaire.

Bonne journée.

Elise PROMONET
Chargée de gestion administrative
Département Urbanisme

Tél : 03 81 87 85 61
secretariat.urbanisme@grandbesancon.fr

GRAND BESANÇON METROPOLE
La City – 4 rue Gabriel Plançon
25043 Besançon cedex
Tél : 03 81 87 88 89
www.grandbesancon.fr

Accueil visiteurs
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30



VILLE DE BESANÇON
2 rue Mégevand
25043 Besançon cedex
Tél : 03 81 61 50 50
www.besancon.fr

Accueil visiteurs
Tous services :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Formalités administratives :
Horaires identiques et le samedi de 8h30 à 12h



URBANISME-HABITAT Secrétariat

De: Legalplus <notification@legalplus.fr>
Envoyé: mercredi 11 décembre 2024 08:26
À: _URBANISME-HABITAT Secrétariat
Objet: Attestation Ref TCN117300, N° 2024-4512
Pièces jointes: attestation.pdf

--- Cet email est émis depuis l'extérieur. L'expéditeur original est :
notification@legalplus.fr ---

Ceci est un mail automatique, merci de ne pas répondre sur l'adresse notification@legalplus.fr, mais d'utiliser l'adresse en « Répondre à » (le cas échéant).

Madame, Monsieur,

En réponse à votre demande de parution du mercredi 11 décembre 2024 concernant le dossier cité en référence, nous vous prions de trouver, en pièce jointe, notre attestation de parution.

Informations sur votre annonce :

Référence devis : TCN117300

Référence client : EP PA Cour d'honneur Saint-Jacques

Parution : vendredi 13 décembre 2024 dans LA TERRE DE CHEZ NOUS

Nous vous remercions et restons à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires.

Cordialement,

Audrey Vougnon

Ligne directe : 03 81 65 16 56

La Terre de chez nous

130 bis, rue de Belfort

CS 40939

25021 Besançon Cedex

Tél. 03 81 65 52 03

Afin de contribuer au respect de l'environnement, merci de n'imprimer ce courriel que si nécessaire



ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans :

Référence annonce : TCN117300, N°2024-4512
Nom du support : LA TERRE DE CHEZ NOUS
Département : 25
Date de parution : 13/12/2024
Objet : Enquêtes publiques / Enquête publique

Cette attestation est produite, sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Le 11 Décembre 2024

La directrice,

Société Comtoise d'Édition et d'Information s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du support et ne respectant pas les conditions générales de vente. La mise en page de l'annonce, située sur la présente attestation est donnée à titre indicatif. Elle ne saurait présager de la mise en page effective dans le support concerné.

Ville de Besançon

ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique relative au permis d'aménager de la Cour d'Honneur concernant l'opération de requalification urbaine du site Saint-Jacques-Arsenal

Par arrêté URB.24.00.A2, la Maire de la Ville de Besançon a décidé l'ouverture d'une enquête publique relative au permis d'aménager de la Cour d'honneur concernant l'opération de requalification urbaine du site Saint-Jacques-Arsenal.

Cette enquête publique est organisée pour une durée de 34 jours consécutifs, du mercredi 8 janvier 2025 au lundi 10 février 2025 inclus.

Le projet de permis d'aménager relatif à la Cour d'honneur de l'opération Saint-Jacques-Arsenal porte l'évaluation environnementale de l'ensemble de l'opération de requalification urbaine du site Saint-Jacques-Arsenal soumise à évaluation environnementale au titre de la rubrique 39b de l'article R 122-2 du code de l'environnement.

La Présidente du Tribunal administratif de Besançon a désigné M. LEON BILLETREY en qualité de commissaire-enquêteur. Le dossier d'enquête publique sur support papier, ainsi que le registre d'enquête, seront tenus à la disposition du public :

- En Mairie de Besançon - Service ADS - Entrée B - 3^e étage - 2 rue Mégevand - 25000 Besançon - Aux jours et heures habituels d'ouverture au public de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Le dossier sera également consultable sur le site internet de la Ville de Besançon : <https://www.grandbesancon.fr/infos-pratiques/urbanisme-voirie-travaux/enquetesconsultations/>

Le commissaire-enquêteur sera disponible pour accueillir le public :

- Mercredi 8 janvier 2025 de 9h à 12h en Mairie de Besançon - 2 rue Mégevand - Service ADS - 3^e étage - Entrée B,
- Samedi 1^{er} février 2025 de 9h à 12h en Mairie de Besançon - salle MINJOZ - 6 rue Mégevand,

- Lundi 10 février 2025 de 14h à 17h en Mairie de Besançon - 2 rue Mégevand - Service ADS - 3^e étage - Entrée B.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, chacun pourra prendre connaissance du dossier, consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête en Mairie de Besançon ou adresser toute correspondance par écrit au nom du commissaire-enquêteur à l'adresse suivante :

Ville de Besançon - Service ADS,
Monsieur le commissaire-enquêteur -
Permis d'Aménager de la Cour d'Honneur St-Jacques, 2 rue Mégevand 25 034 BESANCON.

Les éléments du dossier d'enquête pourront être consultés en ligne, à l'adresse internet suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/5869>

Des observations et propositions pourront être déposées en ligne pendant toute la durée de l'enquête à cette même adresse, onglet « Déposer une observation », ou envoyées directement à l'adresse suivante : enquete-publique-5869@registre-dematerialise.fr.

Les observations et propositions déposées en ligne et envoyées par courriel seront annexées aux registres d'enquête publique disponibles et consultables en ligne.

Toute information relative au projet peut être demandée à M. Eric SABY, Direction Urbanisme de la ville de Besançon, secretariat.urbanisme@besancon.fr.

A l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en Mairie de Besançon - Service ADS, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, sur le site internet dédié à l'enquête publique et sur le site internet de la ville de Besançon pendant une durée d'un an.

À l'issue de la procédure d'enquête publique, la Maire de la Ville de Besançon est l'autorité compétente pour délivrer le permis d'aménager, éventuellement modifié par le Maître d'ouvrage pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur.